



Demande d'admission au CS Neirivue

Quelques informations

Chaque membre admis au sein de la société doit s'acquitter d'une cotisation annuelle de Fr. 150.- qu'il/elle vienne le lundi, le mardi et/ou le jeudi (sous réserve de modification lors de l'assemblée de novembre).

!!!!!! La présente inscription est définitive. Ce qui signifie que vous intégrez la société et vous vous engagez à payer le prix de la cotisation en entier, même si vous arrêtez les leçons en cours de saison. Pour démissionner de la société, il faut le faire savoir au comité par écrit et la démission sera acceptée lors de l'assemblée suivante (courant novembre) **!!!!!!**

Vous pouvez retourner l'inscription par mail (info@csneirivue.com) ou la donner en main propre à un membre du comité lors du premier cours.

Salutations sportives.

Le comité

✂-----

Afin d'être admis au sein du **CS Neirivue** lors de la prochaine assemblée, voici mes coordonnées :

SAISON 2024-25

NOM & PRENOM :

RUE et N°:

NPA et LOCALITE :

NATEL:

E-MAIL:

DATE DE NAISSANCE:

Je viens plutôt (plusieurs choix possibles) :

lundi mardi (gymfit) mardi (endurance) jeudi (boxe) jeudi (gainage)

Date :

Signature :